



MINISTÈRE DES SPORTS

Paris, le 02 MAI 2012

DIRECTION DES SPORTS

Sous-direction de l'action territoriale

Le Directeur des Sports

Bureau de la protection du public
de la promotion de la santé,
et de la prévention du dopage

à

DS B2 / n° 000184

Destinataires in fine

Dossier suivi par :

Martine MAUREL

01 40 45 90 91

martine.maurel@jeunesse-sports.gouv.fr

DSB2 /MM 2012-011

Objet : Plan national de prévention du dopage et du trafic de produits dopants 2011-2014 / Campagne de prévention du dopage et des conduites dopantes pour les manifestations sportives

Pièces jointes : 2 (une affiche + une carte com')

La nécessité et l'importance de sensibiliser le plus grand nombre à la prévention du dopage et des conduites dopantes ont été soulignées à l'occasion de la présentation en avril 2011 du plan national de prévention du dopage et du trafic de produits dopants 2011-2014.

Dans cet objectif, le Ministère des Sports a souhaité que des outils de communication à destination du grand public soient mis à disposition de tous les organisateurs de manifestations sportives, dont les manifestations hors stades (courses, marathon, journées consacrées aux sports...) qui rassemblent parmi les participants et les spectateurs des publics aussi variés que des sportifs confirmés ou amateurs, des parents et divers encadrants, éducateurs, responsables d'associations ou de clubs, jeunes spectateurs, etc.

Un groupe de travail piloté par la Direction des Sports et composé de différents partenaires¹ a défini la teneur des messages de sensibilisation et les caractéristiques de ces outils de communication. Il était en effet primordial de proposer aux divers organisateurs des outils simples, accessibles, actuels et formant un ensemble cohérent. Le choix final a porté sur un **kit de communication** dont la réalisation a été confiée à une agence spécialisée.

D'ores et déjà à la disposition de tous à partir du site du ministère www.sports.gouv.fr, ce kit de communication présente la caractéristique d'être **entièrement dématérialisé et téléchargeable**.

Il se compose des éléments suivants :

- ♦ Une affiche (deux formats 40x60 cm / 60x80 cm) - dont vous trouverez ci-joint un exemplaire ;
- ♦ Une carte com' (deux formats 40x60 cm / 60x80 cm) – dont vous trouverez ci-joint un exemplaire ;
- ♦ Un message audio (format mp3, durée 43 secondes) ;
- ♦ Une page internet dédiée, hébergée directement sur le site du ministère des sports ;
- ♦ Une page internet dédiée spécifique pour les téléphones mobiles (téléphones IOS et Android).
- ♦ Une bannière électronique (5 formats différents) signalant la campagne et le kit et pouvant être installée sur tout site internet.

¹ Structures membres du groupe de travail : Ministère des sports (direction des sports) – Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la vie associative (DRJSCS) – Antennes médicales de prévention du dopage (AMPD) – Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) – Comité national olympique français (CNOSF) – Centre national pour le développement du sport (CNDS) – Association nationale des élus en charge du sport (ANDES) – Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) – Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT)

Ces outils offrent un accès direct à diverses informations sur le dopage et les conduites dopantes : tous les outils renvoient au numéro vert gratuit Ecoute Dopage et au site internet dédié. Les pages internet comprennent des liens directs vers des sites institutionnels traitant de ce sujet.

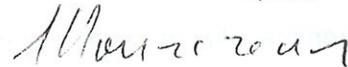
Dès lors que la décision a été prise par un organisateur, les affiches et cartes com' peuvent être éditées et distribuées, et le message audio peut être automatiquement diffusé au cours de la manifestation. La bannière électronique peut être installée sur tout site internet, qu'il soit site institutionnel ou site d'organisateur d'événements sportifs.

Je souhaite qu'une information la plus large possible puisse être faite sur l'existence de ce kit de communication et je vous remercie d'en être les messagers auprès de vos services en régions, auprès de vos partenaires des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales et du mouvement sportif.

Dans le cas où vous auriez une quelconque difficulté pour télécharger et installer le kit de communication vous pourrez vous adresser utilement au Bureau de la communication auprès de Charlotte BOUDAL – charlotte.boudal@jeunesse-sports.gouv.fr / 01 40 45 97 97.

Je vous remercie de votre engagement dans cette démarche importante pour sensibiliser et responsabiliser chacun.

Le directeur des sports



Richard MONNEREAU